

ZÉRO déchet

Montpellier
100%
engagée

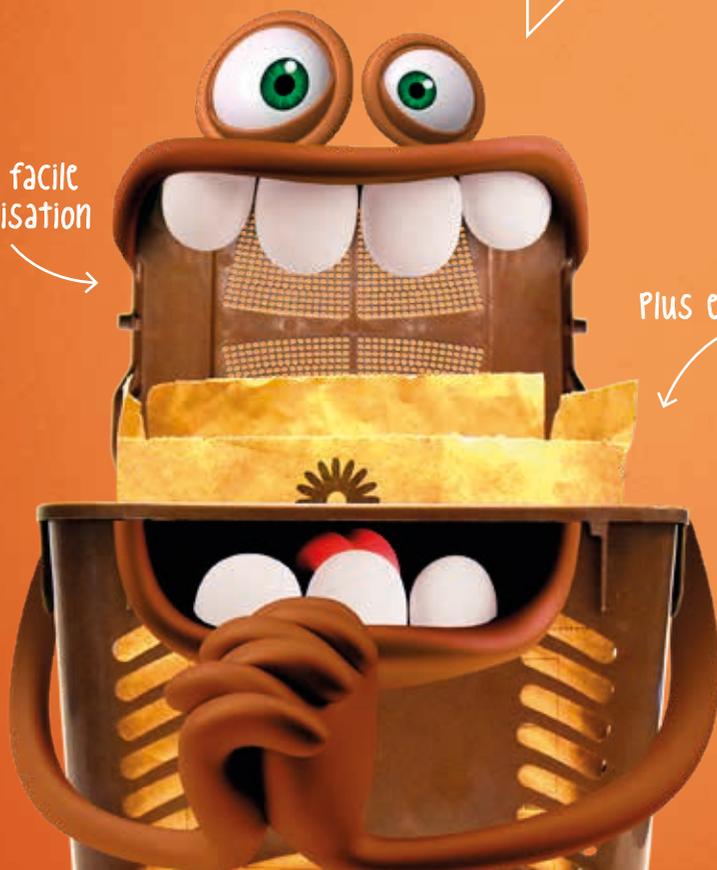
**Le mode de collecte
des biodéchets évolue**

**RETROUVEZ DES
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Plus facile
d'utilisation



Plus efficace





La Métropole de Montpellier met en place un **nouveau dispositif de collecte des biodéchets** en remplacement de la collecte en porte-à-porte de votre bac orange ou marron.

La mise à disposition de nouveaux **Points d'Apport Volontaire biodéchets près de chez vous** permet d'y déposer vos biodéchets tous les jours de la semaine à tout moment de la journée.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Appuyez sur la pédale pour ouvrir la trappe

Afin d'accompagner ce changement, un « **kit biodéchets** » vous est remis, nécessaire pour bien trier et valoriser vos biodéchets.

Il est constitué :

- d'un **bioseau ajouré** ;
- d'un lot de **36 sacs kraft** ;
- et du **mode d'emploi**.

Ce bioseau, ouvert sur toutes ses faces, permet une meilleure aération et par conséquent un séchage rapide des biodéchets qui y sont déposés.

Si vous n'êtes pas à votre domicile le jour de la distribution par votre facteur ou que votre boîte aux lettres est pleine, vous pouvez récupérer votre kit biodéchets à l'accueil de votre mairie.

Habillez
votre bioseau
avec les stickers
fournis dans
l'enveloppe.



UN SAC KRAFT RÉUTILISABLE

Dans un souci de respect de l'environnement, **le sac kraft peut être réutilisé**. L'épaisseur du sac et le système d'aération du bioseau permettent de conserver la qualité du sac kraft. Lorsque le sac est trop abîmé, vous pouvez le déposer avec les biodéchets dans le Point d'Apport Volontaire.

Quand vous n'avez plus de sac, vous pouvez utiliser les sacs papiers ou kraft de vos commerçants, avec la possibilité de renforcer les fonds avec du papier journal par exemple.

Le traitement de ces biodéchets se faisant par compostage, **il ne faut pas utiliser de sacs en plastique.**



Un programme d'actions pédagogiques avec différentes animations sur vos lieux de vie (écoles, marchés...) accompagne le dispositif dans votre commune.

LES CONSIGNES POUR BIEN TRIER ET VALORISER MES BIODÉCHETS



- 1- Déposez vos biodéchets dans le sac kraft de votre bioseau en respectant les consignes ci-dessous.
- 2- Versez le contenu du sac dans le Point d'Apport Volontaire à côté de chez vous.
- 3- La collecte s'effectue 2 fois par semaine. Les biodéchets sont ensuite valorisés en biogaz et en compost de qualité pour nourrir les sols agricoles.



Retrouvez les Points d'Apport Volontaire biodéchets près de chez vous sur montpellier3m.fr/biodechets

ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

